

Programme du Service de l'éducation

Printemps 2022

Version du 9 mars 2022



Rejoindre le Service de l'éducation d'Unifor

Service de l'éducation d'Unifor-Québec : educationquebec@unifor.org
514 850-2552
1 800 361-0483, poste 2552

Laurent Lévesque, responsable du Service de l'éducation : laurent.levesque@unifor.org
Cellulaire : 514 757-5749



TRÈS IMPORTANT :

Pour les mois d'avril à juin 2022, nous offrirons des formations virtuelles et présentielles. Veuillez consulter attentivement les procédures d'inscriptions et les exigences sanitaires applicables qui sont détaillées à la fin de ce document.

Sommaire de ce qu'il faut savoir pour les inscriptions :

Infos nécessaires pour les formations présentielles :

Nom de la personne à inscrire
Unité et section locale
Adresse courriel (pour l'envoi des infos sur les mesures sanitaires)
LE PASSEPORT VACCINAL et PIÈCE D'IDENTITÉ sont obligatoires
et seront demandés sur place

Info nécessaire pour les formations virtuelles :

Nom de la personne à inscrire
Unité et section locale
Adresse courriel (pour l'envoi du lien Zoom)
Adresse postale (pour l'envoi du matériel de formation)

DÉTAILS COMPLETS À LA PAGE 6

DERNIÈRE CHANCE > Formations de mars 2022 pour lesquelles des places sont toujours libres :

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 2 : Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage*](#) (3 jours) - 23 au 25 mars

MONTRÉAL (Centre Saint-Pierre) - [Prendre en main sa retraite](#) - 26 et 27 mars

EN LIGNE - [Secrétaire-archiviste](#) (2 jours) - 28 et 29 mars

EN LIGNE - [La mise à jour des statuts de la section locale](#) (1 jour) - 30 mars

Les formations offertes :

MONTRÉAL (Centre St-Pierre) - [Taking care of your retirement](#) - 2 et 3 avril

AMOS (Unifor 3057) - [La mobilisation en contexte de négociation*](#) (3 jours) - 11 au 13 avril

JONQUIÈRE (Maison des aînés.es) - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base*](#) (3 jours) - 20 au 22 avril

MONTRÉAL (Hôtel InterContinental) - [Négociation collective*](#) (3 jours) - 20 au 22 avril

LONGUEUIL (Unifor 510) - [Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail**](#) (juridiction fédérale) (2 jours) - 21 et 22 avril

EN LIGNE - [Négocier une intervenante auprès des femmes](#) - 25 avril

Les formations offertes (suite) :

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base*](#) (3 jours) – 2 au 4 mai

TROIS-RIVIÈRES (Conseil régional FTQ) - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base*](#) (3 jours) – 4 au 6 mai

MONTRÉAL (CRFTQ Montréal) - [La mobilisation en contexte de négociation*](#) (3 jours) – 4 au 6 mai

SAINT-FÉLICIEN (Hôtel du Jardin) - [Introduction à la santé-sécurité du travail – juridiction provinciale**](#) (3 jours) – 9 au 11 mai

EN LIGNE - [Introduction à la santé-sécurité du travail – juridiction fédérale**](#) (3 jours) – 9 au 11 mai

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 2 : Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage*](#) (3 jours) – 11 au 13 mai

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 3 : Rafrâichissements et notions avancées](#) – 24 et 25 mai

QUÉBEC (CRFTQ) - [Déléguée et délégué 2 : Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage*](#) (3 jours) – 25 au 27 mai

BOISBRIAND (Unifor 698) - [Harcèlement psychologique, prévention et indemnisation**](#) (juridiction provinciale) (3 jours) – 25 au 27 mai

EN LIGNE - [Prévenir l'épuisement professionnel**](#) (1 jour) – 27 mai

EN LIGNE - [Prendre en main sa retraite](#) – 28 et 29 mai

LONGUEUIL (Unifor 510) - [Mon syndicat](#) – 30 mai

AMOS (Unifor 3057) - [Introduction à la santé-sécurité du travail – juridiction provinciale**](#) (3 jours) – 30 mai au 1^{er} juin

Les formations offertes (suite) :

LONGUEUIL (Unifor 510) - [Procédures d'assemblée et la communication orale](#) - 31 mai

EN LIGNE - [La mobilisation en contexte de négociation](#)* (3 jours) - 1^{er} au 3 juin

QUÉBEC (CRFTQ) - [Négociation collective](#)* (3 jours) - 1^{er} au 3 juin

MONTRÉAL (Centre Sheraton) - [Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral](#)* (3 jours, format 2 jours + 1 jour en septembre) - 2 et 3 juin

MONTRÉAL (Centre Sheraton) - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base](#)* (3 jours) - 6 au 8 juin

EN LIGNE - [Réclamation à la CNESST](#) - 6 au 8 juin

BOISBRIAND (Unifor 698) - [Enquête d'accident](#)** (2 jours) - 9 et 10 juin

EN LIGNE - [S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels](#) - 9 et 10 juin

MONTRÉAL (Centre Sheraton) - [Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral](#)* (3 jours, format 2 jours + 1 jour en septembre) - 9 et 10 juin

EN LIGNE - [Introduction à la santé-sécurité du travail - juridiction provinciale](#)** (3 jours) - 13 au 15 juin

QUÉBEC (CRFTQ) - [La mobilisation en contexte de négociation](#)* (3 jours) - 13 au 15 juin

MONTRÉAL (CRFTQ Montréal) - [Déléguée et délégué 2 : Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage](#)* (3 jours) - 15 au 17 juin

EN LIGNE - [Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral](#)* (3^e journée) - 9 septembre

EN LIGNE - [Siéger à un comité d'équité salariale au fédéral](#)* (3^e journée) - 12 septembre

Programmes offerts au Centre familial d'éducation de Port Elgin :

CEP 4 semaines 2022 (date limite d'inscription : 11 février 2022)

Semaine 1 - 3 au 8 avril 2022

Semaine 2 - 15 au 20 mai 2022

Semaine 3 - 25 au 30 septembre 2022

Semaine 4 - 4 au 9 décembre 2022

CEP Droits de la personne - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Jeunes militantes et jeunes militants - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Femmes Unifor en action - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Militantes et militants autochtones et de couleur - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Bruit - 29 mai au 3 juin 2022 (date limite d'inscription : 8 avril 2022)

CEP - Communication - 25 au 30 septembre 2022 (date limite d'inscription : 26 août 2022)

Programme familial d'éducation 2022 - 24 juillet au 5 août 2022 (date limite d'inscription : 29 avril 2022)

[Lien vers la vidéo](#) promotionnelle du Programme familial d'éducation. **Séances d'informations aux dates suivantes :**

- Le 15 mars de 12 à 13h

- Le 17 mars de 17 à 18 h

- le 26 mars de 10 à 11 h

NOTE IMPORTANTE : Pour tous les programmes offerts au Centre familial d'éducation de Port Elgin, il est important d'utiliser les formulaires d'inscription appropriés. Ceux-ci sont disponibles sur le site web d'Unifor-Québec, dans la section *Centre de documentation*. Vous pouvez également communiquer avec nous pour les obtenir. Prenez également note que les mesures sanitaires applicables au CFE peuvent varier de celles des formations en région. Celle-ci vous seront communiquées. La présentation d'un passeport vaccinal valide y est également obligatoire.

Comment ça marche?

Les formations débutent à 8 h 30 et se terminent à 16 h 30 tous les jours, sauf lorsque qu'autrement spécifié.

Pour vous inscrire à un cours, communiquez avec la personne responsable à l'éducation de votre section locale.

Au plus tard deux semaines avant le début de la formation, la personne responsable à l'éducation de la section locale doit envoyer ses demandes d'inscription par courriel à educationquebec@unifor.org. Elle devra fournir toutes les informations indiquées à la première page du programme pour chaque personne à inscrire.

Le Service de l'éducation d'Unifor-Québec utilisera l'adresse courriel du membre pour lui faire parvenir un rappel de son inscription ainsi que le lien Zoom. L'adresse postale personnelle servira à l'envoi du kit de participation par la poste, selon le cas.

Si une formation doit être annulée par le Service de l'éducation, nous en aviserons par courriel les personnes responsables de l'éducation des sections locales ayant inscrit des membres, ainsi que les membres inscrits.

Pour les formations présentielles :

Le passeport vaccinal ainsi qu'une pièce d'identité valides seront demandés aux personnes inscrites, à leur arrivée, au premier jour de la formation. Le port du masque sera obligatoire lors des déplacements et les règles sanitaires applicables seront communiquées dans les jours précédant la formation puisque celles-ci peuvent changer. Une personne se présentant à la formation sans son passeport vaccinal, sans sa pièce d'identité ou sans respecter les mesures sanitaires du Service de l'éducation sera refusée ou expulsée sans dédommagement.

Pour les formations virtuelles :

Les personnes inscrites devront se connecter à la formation avec un ordinateur muni d'une caméra web (webcam) ainsi que d'un micro et de haut-parleurs (ou écouteurs). Une tablette (iPad par exemple) peut aussi être utilisée, mais n'est pas idéale. Il ne sera pas possible de se joindre à nos formations par téléphone. Il est de la responsabilité de la section locale de s'assurer que les membres possèdent le matériel nécessaire pour se connecter, ou encore de le leur fournir.

Chaque personne participante devra avoir son propre matériel de connexion. Il n'est donc pas accepté que plusieurs personnes se joignent à partir du même ordinateur. Nous vous recommandons aussi d'éviter que plusieurs personnes se joignent à la formation à partir d'une même salle. Cela occasionne des retours de son qui nuisent à la formation.

Cours subventionnés

Afin de faciliter l'accès à la formation syndicale, certains cours sont subventionnés.

(*) **Les formations de trois jours** qui ne sont pas des formations en santé-sécurité sont subventionnées à 50 % par Unifor. Ces cours sont marqués d'une étoile dans le calendrier.

Pour ces formations, Unifor rembourse 50 % des dépenses de la section locale, c'est-à-dire, 50 % des salaires perdus, des avantages sociaux si ceux-ci sont facturés par l'employeur, des allocations quotidiennes (per diem), des frais de déplacement et des frais d'hébergement s'ils ont été préalablement autorisés. Les allocations quotidiennes et frais de déplacement ne sont pas remboursables pour les formations en ligne.

Pour demander un remboursement, il faut remplir, dans les deux mois suivant la formation, le formulaire de remboursement des dépenses de la section locale. Vous le trouverez en ligne, sur le site Internet d'Unifor-Québec au <https://www.uniforquebec.org/fr/formulaireremboursement50-50>. Les barèmes de ces remboursements sont indiqués au formulaire.

(**) **Les formations en santé-sécurité** sont subventionnées par le Fonds en santé-sécurité de la FTQ. Ces cours sont marqués de deux étoiles dans le calendrier. La subvention applicable est de 100% du salaire perdu pour la journée de formation, en fonction du taux horaire régulier du membre. Cette subvention est disponible **jusqu'à épuisement des fonds**. Les formulaires pour ces remboursements sont distribués, remplis et rassemblés au cours de la formation, par les animatrices et les animateurs.

Le Service de l'éducation d'Unifor-Québec

Laurent Lévesque, responsable
Cellulaire : 514 757-5749

Annie Audet, coordonnatrice
Cellulaire : 514 234-9987

Marie-Christine Bélanger, adjointe administrative
Bureau : 514 850-2552 (sans frais : 1 800 361-0483, poste 2552)
Courriel : educationquebec@unifor.org

UNIFOR – Service de l'éducation

